

## Le Malsaucy, un étang plein d'histoire

Datant de 1571, sa création est le fait de l'Église qui fit obligation aux fidèles de remplacer la viande par le poisson lors des jours maigres. En 1671, le Cardinal Mazarin le loue au Maître de Forges de Belfort. Son eau servira à compenser les faibles débits de la Savoureuse en été pour faire fonctionner la métallurgie belfortaine. Refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux, il constitue avec l'étang voisin de la Véronne un site d'une grande richesse écologique. Vous pourrez découvrir les nombreux oiseaux depuis les observatoires. La Maison départementale de l'environnement, mais aussi la base nautique et la plage offrent à chacun le plaisir de la baignade, du farniente, de la détente sportive et de la sensibilisation à l'environnement.

### La gestion écologique du Malsaucy

Les nombreuses espèces protégées présentes sur le site font l'objet de mesures de gestion pour garantir leur conservation. La vidange annuelle de l'étang contribue au maintien de la ceinture de végétation, et les travaux de réouverture des milieux forestiers ou la création de mares permettent la réapparition d'espèces disparues. La remise en place d'un pâturage extensif avec des Highland Cattle permet un entretien des milieux humides.

### Le sentier découverte de la Véronne

Labélisé Tourisme et Handicap, cette balade d'1h30 est accessible à tous. La promenade propose des points de vue variés, des pontons pour traverser une zone humide, des observatoires ornithologiques et des pupitres qui ponctuent votre chemin.

La Maison départementale de l'environnement

Pêche annuelle lors de la vidange du Malsaucy

Vue sur la Véronne depuis le belvédère

Fiche  
**28**

Temps de marche  
**3 h**

Distance à parcourir  
**9,5 km**

Dénivelé positif  
**97,5 m**

Dénivelé total  
**195 m**

Facile  
Moyen  
Difficile  
Sportif  
**Difficulté**

Fiche  
**28**

TERRITOIRE DE BELFORT  
Vosges du sud

## le Sentier des étangs Sermamagny

Moyen



### le Sentier des étangs Sermamagny

Cette agréable balade vous fera découvrir les nombreux étangs caractéristiques d'un paysage façonné par le travail de l'homme et de la nature.

Numéro utile  
Alerte les secours :  
**112**

### Avant de partir

- Je mets de bonnes chaussures et des vêtements adaptés.
- Je prends de quoi boire et manger.
- Je prévois une trousse de secours.
- Je consulte la météo.

### En chemin

- Je ne m'écarte pas du parcours balisé.
- Je respecte les clôtures et prends garde au bétail.
- J'évite la cueillette de fleurs, certaines espèces sont rares et protégées.
- Je tiens mon chien en laisse.
- Je n'allume pas de feu.
- Je ramène mes déchets.



Pour obtenir davantage d'informations sur les hébergements, restaurants et autres services sur votre parcours ou à proximité, et pour acheter des cartes IGN, topoguides ou autres produits boutique :

Contact :  
Belfort Tourisme  
Tél. 03 84 55 90 90  
accueil@belfort-tourisme.com  
Belfort Tourisme  
2 bis rue Clemenceau  
90000 BELFORT  
www.belfort-tourisme.com



Retrouvez 31 idées de randonnées sur :  
[www.territoiredebelfort.fr](http://www.territoiredebelfort.fr)

Département du Territoire de Belfort  
Hôtel du Département  
6 place de la Révolution française  
90020 BELFORT CEDEX  
Tél. 03 84 90 90 90  
contact@territoiredebelfort.fr



découvrons  
le Territoire

**GPS départ :**  
6° 48' 45,1" E  
47° 41' 03,8" N  
Altitude 390 mLes itinéraires sont susceptibles d'être modifiés :  
toujours donner la priorité au balisage sur le terrain**Adresse départ :**  
DÉPART : SERMAMAGNY  
À 8 KM AU NORD DE BELFORT PAR LES CD465 ET CD24  
PARKING DU SITE DU MALSAUCY

**1** Départ : depuis le belvédère sur la Véronne, prendre la rue sur votre gauche, elle vous mène à la digue du Malsaucy : longer celle-ci jusqu'à l'auberge du lac.

**2** Prendre à droite la rue de la base nautique, continuer tout droit jusqu'aux petits étangs.

**3** Le sentier entre dans le bois, vous traversez deux zones humides sur des pontons (sur votre droite, un petit aller-retour vous amène à un point de vue sur le Malsaucy).

**4** À la jonction avec le chemin prendre à gauche, à la sortie du bois après la barrière, traverser la voie de chemin de fer.

**5** Après la salle communale prendre à droite le chemin de terre, descendre le vallon puis remonter et continuer en face de la route goudronnée. Prendre deux fois à droite pour traverser le pont sur la voie.

**6** Prendre à droite la rue de Lachapelle-sous-Chaux et suivre ce chemin.

**7** À la sortie du bois prendre à droite la rue de la Libération puis la rue de Bellevue. Au carrefour suivant prendre le troisième chemin sur votre droite.

**8** À la jonction avec le Tour de la Véronne, le suivre et prendre à droite à l'observatoire pour rejoindre le parking.